

## Profil des membres des panels d'évaluation

Quelles sont les responsabilités des panels d'évaluation du FNS ? Quelles sont les obligations de leurs membres ? Et quelles qualifications doivent-ils posséder ? Le présent profil vous en donne un tour d'horizon. En fonction de l'instrument d'encouragement, le comité de programme compétent peut exiger d'autres qualifications.

### Responsabilités des panels d'évaluation

Exécuter des procédures d'évaluation qui

- sont adaptées aux objectifs et caractéristiques des instruments d'encouragement ;
- sont d'un niveau de qualité élevé et s'orientent vers les meilleures pratiques d'évaluation de la recherche ;
- tiennent compte de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion ;
- sont cohérentes entre les panels et dans le temps.

Garantir la qualité et l'équité au sein de chaque panel d'évaluation, conformément aux standards et processus d'évaluation du FNS

### Obligations des membres des panels d'évaluation

Les membres des panels d'évaluation

- représentent leur communauté scientifique et non une institution spécifique ;
- participent activement et pendant toute leur durée à l'ensemble des réunions d'évaluation et aux activités de formation continue du FNS en matière de procédures d'évaluation ;
- collaborent avec le Secrétariat pour veiller à ce que la charge de travail soit répartie de manière équilibrée et en fonction de l'expertise des membres ;
- remettent leurs rapports d'évaluation dans les délais et sous la forme demandée ;
- contribuent à proposer des expert·es externes pour examiner les projets de recherche, le cas échéant.

En fonction de l'instrument d'encouragement, les membres de panels d'évaluation peuvent être nommés co-président·es d'un panel d'évaluation.

**Qualifications individuelles à remplir par chaque membre**

- Activité de recherche reconnue à l'échelle internationale et excellent parcours en fonction de leur stade de carrière
- Excellentes connaissances de la recherche au niveau national et international dans leur domaine de compétences
- Connaissances et vue d'ensemble des évolutions et tendances dans la recherche et l'encouragement de la recherche
- Intérêt scientifique général pour différents domaines de recherche et ouverture d'esprit à l'égard de projets dans leur domaine d'expertise élargi
- Connaissances des meilleures pratiques en matière d'éthique de la recherche et d'évaluation, et sensibilisation à ces dernières

**Qualifications à satisfaire collectivement par le panel d'évaluation**

- Large représentation des disciplines et attention accordée à l'interdisciplinarité, à la transdisciplinarité et aux différents types de recherche
- Sensibilisation et connaissances des domaines de recherche émergents
- Expérience des instruments d'encouragement du FNS et d'autres mesures d'encouragement nationales et internationales
- Expérience de l'évaluation des requêtes, y compris de l'évaluation de la recherche collaborative ou interdisciplinaire
- Expérience de la prise de décision collective
- Connaissances approfondies des caractéristiques des différentes hautes écoles suisses

Pour ce travail en tant que membre d'un panel d'évaluation, vous devrez vous attendre à devoir y consacrer en moyenne env. 10 % d'un ETP. Le temps exact nécessaire dépend également de l'instrument d'encouragement. La majeure partie de la charge de travail se situe au cours de la phase d'évaluation.

Veuillez tenir compte des dispositions ci-après :

- Les conditions du mandat figurent dans le règlement d'organisation pour le Conseil de la recherche (art. 13, art. 14) et le règlement d'exécution des comités du Conseil de la recherche (art. 46 – 53, art. 55 – 57).
- Les incompatibilités avec la qualité de membre sont régies par le règlement de fondation (art. 28, al. 5).